

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 8 juillet 2011

Service instructeur

Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N°

Service consulté

**POLITIQUE : ACTIONS EDUCATIVES
PROGRAMME : VIE SCOLAIRE RESTAURATION (E755)
CONVENTION DE RESTAURATION AVEC LA VILLE DE RIEDISHEIM**

Résumé : Le présent rapport a pour objet le versement d'une subvention d'un montant de 5 000€ au bénéfice de la Ville de RIEDISHEIM pour l'accueil des élèves du collège GAMBETTA à RIEDISHEIM au service de restauration scolaire communal.

Par délibération du 8 octobre 2010, la Commission Permanente a autorisé la signature d'une convention de restauration scolaire avec la Ville de RIEDISHEIM relative à l'accueil d'élèves du collège GAMBETTA à RIEDISHEIM au service de restauration scolaire de la commune à partir de la rentrée de septembre 2010.

La convention signée le 19 octobre 2010 prévoit le versement au bénéfice de la Ville de RIEDISHEIM d'une contribution annuelle forfaitaire de 5 000 € qui, à l'avenir, sera revalorisée en fonction de l'évolution du point d'indice de la fonction publique (valeur annuelle du point d'indice au 1^{er} juillet 2010 : 55,5635€).

Conformément aux termes de la convention, je vous propose de m'autoriser à verser à la ville de RIEDISHEIM une subvention d'un montant de 5 000 €, au titre de l'année scolaire 2010/2011.

Les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 65, nature 65734, fonction 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A stylized, handwritten signature in black ink. The signature is composed of several fluid, connected strokes. It begins with a large, rounded loop on the left side, followed by a vertical line that descends and then curves back up and to the right. A diagonal line crosses the vertical line from the upper right towards the lower left. The overall appearance is that of a cursive or semi-cursive signature.

Charles BUTTNER